

## **ADDITIF N°1**

### **3.9.4 Grille de pare-choc avant :**

Afin de protéger le radiateur, il est autorisé d'installer une toile métallique (maille 6 x 6 mm mini, fil Ø 1 mm maxi) sur la face interne (obligatoirement) de la grille d'origine. Fixation à réaliser par colliers plastiques réf PR 6994 K3. Toile conseillée soudée inox (ou galvanisée) maille 6,3 x 6,3 mm, fil Ø0,71 mm, disponible auprès de la société GANTOIS.

#### **Attention :**

Afin d'éviter des problèmes de surchauffe et de perte de puissance, il est recommandé d'installer une toile métallique possédant une transparence de 80% minimum.

Les protections en tôle perforée ou métal déployé sont interdites.



### **3.7 Freins :**

Afin d'améliorer l'efficacité du freinage des 207 RC Rallye sur la terre, il est autorisé de monter des disques de freins avant rainurés proposés par Peugeot Sport Racing Shop: Réf. Droit: 903781158A, et réf. Gauche: 903781168A.



## **ADDITIF N°2 du 06/05/10**

### **3.3 Moteur: scellés (plombage) Turbo:**

4 scellés doivent être présents sur le moteur (voir photos).

Interdiction de mettre de la pâte silicone sur les plombages

### **La procédure de plombage des moteurs EP6DTS 1,6 THP du Volant 207 RC Rallye est la suivante:**

Tout moteur neuf ou d'occasion doit être passé au banc pour contrôle de puissance et plombages (comme définis sur les photos), chez notre préparateur agréé, la société ORECA à Magny-Cours. A tout moment de l'épreuve, des vérifications préliminaires aux vérifications techniques finales, ces plombages seront vérifiés par le commissaire technique fédéral. En cas d'absence ou de modifications constatées, quelqu'en soit la raison, le concurrent sera exclu immédiatement du Volant 207 RC de la dite épreuve. Cela impliquera le transport, le passage au banc et le replombage du moteur par ORECA à la charge du concurrent.

En cas de problème mécanique, le déplombage et le replombage pourront s'effectuer sur l'épreuve, obligatoirement et uniquement, après accord et en présence du commissaire technique.

### **3.4 Moteur: accessoires**

La jauge à huile d'origine doit toujours être à bord de la voiture.

### **3.7 Freins :**

Les écopés de freins AV, obligatoires sur l'asphalte, sont tolérées sur la terre.

**Seules, les plaquettes de freins avant disponibles en boutique Peugeot-Sport, Réf. Terre: 903748388A et qualité 206-5, et Réf. Asphalte: 903748378A et qualité 206-4; repérées toutes deux: 207R, sont autorisées pour le Volant 207 RC Rallye. Aucun autre repérage ne sera toléré.**



### **3.9 Carrosserie / Protection :**

#### PROTECTIONS:

Sur les rallyes terre principalement, il est autorisé, de fabriquer une protection supplémentaire de réservoir en acier de minimum 3mm. Par exemple, côté gauche (puits de jauge à essence), boulonnée avec des entretoises filetées, comme le préconise PEUGEOT Sport, sur la note technique 2010 N°2 (voir photo). **Cette protection devra obligatoirement avoir une forme similaire au réservoir pour le Volant 207 RC Rallye.**



(A titre d'exemple, avec l'aimable autorisation de PH-Sport)